VENTES AUX ENCHERES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

L'adjudication aura lieu le jeudi 6 juin 2024 à 9h
Au Palais de Justice de DIGNE LES BAINS (04) 6 Place des récollets

EN UN SEUL LOT
Les biens et droits immobiliers sis à SISTERON (04)
26 chemin de l'Adrech
Quartier « Le Thor »
Cadastré section F numéro 1309, lieudit « Les Chaudetes » pour 8 ares 91 centiares

UNE MAISON de 150,78 m² comprenant selon procès-verbal de description dressé par Me Mathieu VARON, Commissaire de Justice associé à **MANOSQUE (04)**, en date du 29 JUIN 2023 :
au rez-de-chaussée : salon, cuisine ouverte, WC, dégagement, au 1er étage : couloir, suite parentale, 3 chambres, salle de bains avec WC, BALCON, à l'extérieur : JARDIN avec PISCINE, cabane de jardin.
Selon même PV, les lieux sont vides d'occupation

Cette vente a lieu à la requête de Madame Manon AVERSA et Monsieur Johan DUMAS-CAFFIN, demeurant 4 avenue du Lac – 04200 SISTERON, ayant pour Avocat Maître Patrice REVAH, Avocat au Barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE.

MISE À PRIX : 176.000 € (CENT SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS.
CONSIGNATION : 17.600 € à l'ordre de la CARPA
Fait et rédigé à MANOSQUE, le 8 avril 2024, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Patrice REVAH

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

1/ Au Cabinet de Maître Patrice REVAH, Avocat au Barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE, représentant de la SELARL BAYETTI-SANTIAGO-REVAH, Résidence Espace Chrimalyde, avenue du Docteur Bernard Foussier 04100 MANOSQUE, TEL 04.92.77.14.32, en qualité de surenchérisseur.

2/ Au Cabinet de Maître Pascal ANTIQ, Avocat au Barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE, 10 Boulevard Gassendi (04000) DIGNE LES BAINS, Tél. : 04.92.31.35.55, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de la vente

3/ Au Cabinet de Maître Priscilla MORIN, Avocat au Barreau de l'ESSONNE, représentant de la SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MORIN, Résidence Le Féray, 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, TEL. 01.60.90.13.13

4/ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS, où le cahier des conditions de la vente est déposé

5/ Sur les lieux où une visite sera organisée le mardi 14 mai 2024 à 14h

6/ Sur Internet : www.vench.fr - www.licitor.com - www.morin.com

ANNONCES LEGALES

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU DOSSIER DE RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Par arrêté municipal n°2024-258 du 20 mars 2024, le maire de la Ville de Digne-les-Bains a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune de Digne-les-Bains.

A cet effet, a été désigné par Madame la Vice-Présidente du Tribunal Administratif de Marseille, Monsieur Jean HEULIN en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête aura lieu en mairie de Digne-les-Bains – service urbanisme et foncier - 4ème étage, du lundi 15 avril 2024 à 14h00 au mardi 30 avril 2024 à 8h45 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en mairie service Urbanisme et Foncier (4ème étage) et sur le site internet de la Ville www.dignelesbains.fr onglets « mairie » puis « urbanisme ».

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet, adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur de la révision du Règlement Local de Publicité, commune de Digne-les-Bains, Hôtel de Ville - service Urbanisme et Foncier – 1 boulevard Martin Bret – 04000 Digne-les-Bains avec la mention (NE PAS OUVRIR) et par courrier électronique à l'adresse epripdigne@gmail.com.

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, écrites ou orales, en mairie de Digne-les-Bains – service urbanisme et foncier - 4ème étage, les jours et heures suivants :
- Lundi 15 avril 2024 de 14h00 à 17h00
- Lundi 22 avril 2024 de 8h45 à 11h45
- Mardi 30 avril 2024 de 8h45 à 11h45

AVIS AU PUBLIC

Département des ALPES DE HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE MISON

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU

(ADAPTATION DU ZONAGE, DES EMPLACEMENT RÉSERVÉS, DE L'OAP AGRICOLE ET DU RÈGLEMENT)

Par délibération en date du 8 Avril 2024, affichée en mairie durant un mois, le Conseil Municipal de Mison a approuvé la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier de Modification du PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Robert GAY, Maire

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE À LA RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

La révision porte sur un périmètre d'étude regroupant 100 communes : Ansouis, Apt, Aubenas-les-Alpes, Auribeau, Banon, Beaumont-de-Pertuis, Bonnieux, Buoux, Cabrières-d'Aigues, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Cavaillon, Céreste-en-Luberon, Cheval-Blanc, Corbières-enProvence, Cruis, Cucuron, Dauphin, Fontienne, Forcalquier, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Grambois, Joucas, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Brillanne, Lacoste, Lagarde-d'Apt, Lagnes, La Motte-d'Aigues, Lardiers, La Rochegiron, La Tour-d'Aigues, Lauris, Les Beaumettes, Les Taillades, L'Hospitalet, Limans, Lioux, Lourmarin, Lurs, Mane, Manosque, Maubec, Ménerbes, Mérindol, Mirabeau, Montfuron, Montjustin, Montlaux, Montsalier, Murs, Niozelles, Ongles, Oppède, Oppedette, Pertuis, Peypin-d'Aigues, Pierrerue, Pierrevert, Puget, Puyvert, Redortiers, Reillanne, Revest-des-Brousses, Revest-du-Bion, Revest-SaintMartin, Robion, Roussillon, Rustrel, Saignon, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Étienne-les-Orgues, Sainte-Tulle, Saint-Maime, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Martin de-la-Brasque, Saint-Martin-les-Eaux, Saint-Michel-l'Observatoire, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sannes, Saumane, Sigonce, Simiane-la-Rotonde, Sivergues, Vachères, Vaugines, Viens, Villars, Villelaure, Villemus, Villeneuve, Vitrolles-en-Luberon, Volx.

Par arrêté n°2024-81 en date du 19 mars 2024, le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative à la révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon en vue du renouvellement de son label du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Le projet de charte révisée du Parc naturel régional du Luberon traduit la volonté des signataires d'assurer une gestion durable et concertée du territoire en fixant pour la période 2025-2040 les orientations et mesures de préservation, valorisation et développement.

Organisée conformément aux dispositions de l'article L.123-1 et suivants du Code de l'environnement, l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers.

Le siège de l'enquête est fixé à la Maison du Parc naturel régional du Luberon, 60 place Jean Jaurès 84400 Apt.

Ont été désignés membres de la Commission d'enquête par les Tribunaux administratifs de Marseille et Nîmes le 23 janvier 2024 :

Président : M. Joseph NESCI ; Titulaires : M. Jean-Marie ISNARD, M. Guy BEUGIN, M. Michel MORIN, Mme Florence REARD

Etabli conformément à l'article R.333-3 du Code de l'environnement, le dossier d'enquête comprend différents documents relatifs au projet, dont notamment le projet de charte révisée, les avis émis durant la procédure de révision, le rapport d'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable en version papier :
- au siège de l'enquête, disposant également d'un poste informatique pour l'accès au dossier numérique,
- dans les mairies de 18 communes : Banon, Cabrières-d'Aigues, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Cavaillon, Céreste-en-Luberon, Forcalquier, Goult, La Brillanne, La Tour-d'Aigues, Lourmarin, Manosque, Mérindol, Oppède, Pertuis, Saint-Étienne-les-Orgues, Saint-Saturnin-lès-Apt, Simiane-la-Rotonde, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public, hors jours fériés et fermetures administratives.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête papier joint au dossier.

Il pourra également :
- consulter le dossier sur les sites internet www.maregionsud.fr/revision-charte-luberon et www.parcduluberon.fr/charte-enquete-publique,
- consulter le dossier et déposer ses observations dans un registre dématérialisé www.registre-numerique.fr/revision-charte-luberon ouvert 24h/24h,
- consigner ses observations par écrit par mail à revision-charte-luberon@mail.registre-numerique.fr et par courrier postal à Monsieur le Président de la Commission d'enquête du projet de charte révisée du Parc naturel régional du Luberon, Maison du Parc - 60 place Jean Jaurès - 84400 Apt (pendant l'enquête, cachet de la poste faisant foi). Afin d'être visibles de tous, ces observations seront publiées au registre dématérialisé dans les meilleurs délais.

Un ou plusieurs membres de a Commission d'enquête se tiendront à la disposition du public afin de présenter le dossier et recevoir ses observations et propositions, lors des permanences aux jours et horaires suivants :

Département de Vaucluse
Jeudi 2 mai de 9h à 12h, Vendredi 31 mai de 9h à 12h : Maison du Parc naturel régional du Luberon, 60 place Jean Jaurès 84400 Apt
Lundi 13 mai de 9h à 12h : Mairie d'Oppède 75 Place Félix Autard 84580 Oppède
Mardi 14 mai de 9h à 12h : Mairie de Cabrières-d'Aigues 1 Place de l'ormeau 84240 Cabrières-d'Aigues
Mercredi 15 mai de 9h à 12h : Mairie de Mérindol Place de la Mairie 84360 Mérindol
Mercredi 15 mai de 14h à 17h : Mairie de Cabrières-d'Avignon 76 Cours Jean Giono 84220 Cabrières-d'Avignon
Samedi 18 mai de 9h à 12h : Mairie de Cadenet 16 Cours Voltaire 84160 Cadenet
Vendredi 17 mai de 14h à 17h : Mairie de Cavaillon, Salle Vidau Passage Vidau 84300 Cavaillon
Mardi 21 mai de 14h à 17h : Mairie de Pertuis Hôtel de Ville, Service urbanisme 84120 Pertuis
Jeudi 23 mai de 14 à 17h : Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt 9 Place de la Mairie 84490 Saint-Saturnin-lès-Apt
Samedi 25 mai de 9h à 12h : Mairie de Goult 31 Place Jean Moulin 84220 Goult
Mardi 28 mai de 14h à 17h : Mairie de La Tour-d'Aigues 7 Place de l'Eglise 84240 La Tour-d'Aigues
Jeudi 30 mai de 9h à 12h : Mairie de Lourmarin 21 Rue Henri de Savornin 84160 Lourmarin
Département des Alpes de Haute-Provence
Mardi 7 mai de 14h à 17h : Mairie de Banon Place Charles Vial 04150 Banon
Lundi 13 mai de 14h à 17h : Mairie de Manosque Place de l'Hôtel de Ville 04101 Manosque
Vendredi 17 mai de 14h à 17h : Mairie de Simiane-la-Rotonde Château Médiéval Haut village 04150 Simiane-la-Rotonde
Mardi 21 mai de 14h à 17h : Mairie de Céreste-en-Luberon Cours Aristide Briand 04280 Céreste-en-Luberon
Mercredi 22 mai de 14h à 17h : Mairie de Forcalquier 1 Place du Bourguet 04300 Forcalquier
Lundi 27 mai de 14h à 17h : Mairie de Saint-Étienne-les-Orgues Hôtel de ville 04230 Saint-Étienne-les-Orgues

Mercredi 29 mai de 14h à 17h : Mairie de La Brillanne Place Sainte-Agathe 04700 La Brillanne.

Le rapport, les conclusions et avis de la Commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, sur le registre dématérialisé, les sites internet de la Région et du Parc et dans les lieux qui ont accueilli l'enquête.

Toute information sur cette enquête peut être obtenue auprès du Parc naturel régional du Luberon, 04 90 04 42 00.

AVIS DE CONCOURS

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée organise un concours interne et externe d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Publics de l'Etat au titre de l'année 2024.

Les modalités d'inscription pour le concours sont disponibles sur le site internet de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée
https://www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr (rubrique recrutement)

Attention les dossiers d'inscription doivent être déposés au plus tard le 24 avril 2024.

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)
1175 Petite Route des Milles - CS 40650
13457 Aix-en-Provence - Cedex 4
Téléphone : 04 13 57 04 30 - Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCÉDURE : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations avec les 2 candidats dont les offres auront été les mieux notées, dont les modalités seront davantage détaillées dans l'invitation à négociation que recevront les soumissionnaires.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT : Marché de travaux de réfection des WC suspendus sur la résidence EPHAD « Les Mazets de L'argilier » située à Aubais (30250) Les travaux ne sont pas allotis.

DURÉE DES TRAVAUX ET VISITE DE SITE : A compter de l'émission de l'ordre de service, le délai d'exécution est de 2 mois et demi dont 1 mois de préparation.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION ET REMISE DES OFFRES :
Vous pouvez retirer le DCE sur : http://www.marches-securises.fr.

Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Le Jeudi 02 mai 2024 à 12h30

Avis d'appel public à concurrence

AVIS SIMPLIFIÉ DE MARCHÉ

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :
Provence Alpes Agglomération
4 Rue Klein
04000 Digne les Bains

GROUPEMENT DE COMMANDES : Non

MOYEN D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :

LIEN VERS LE PROFIL D'ACHETEUR :
https://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_23446_1011469.html

L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION SE TROUVE SUR LE PROFIL D'ACHETEUR : Oui

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte

TECHNIQUE D'ACHAT : Accord-cadre mono attributaire à bons de commandes

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : 27 Mai 2024 à 16:00
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non

VARIANTES À L'INITIATIVE DU CANDIDAT : Non autorisées

IDENTIFICATION DES CATÉGORIES D'ACHETEURS INTERVENANT :
Services de l'Acheteur

INTITULÉ DU MARCHÉ : Prestation de nettoyage des locaux de bâtiments communautaires et fournitures associées de Provence Alpes Agglomération.

TYPE DE MARCHÉ : Services

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : Territoire de Provence Alpes Agglomération

DURÉE DU MARCHÉ (EN MOIS) : 24

LA CONSULTATION COMPORTE DES TRANCHES : Non
Marché alloti : Oui
Description du lot n° 1 : Bâtiments divers Digne les Bains
Lieu d'exécution du lot n° 1 : Digne les Bains
Description du lot n° 2 : Bâtiments petite enfance Digne les Bains
Lieu d'exécution du lot n° 2 : Digne les Bains
Description du lot n° 3 : Bâtiments divers Château-Arnoux-Saint-Auban
Lieu d'exécution du lot n° 3 : Château-Arnoux-Saint-Auban
Visite obligatoire : Oui

DÉTAILS SUR LA VISITE : Le mardi 23 avril 2024 à 9h00 (prévoir la journée) et le le mercredi 15 mai 2024 à 9h00 (prévoir la journée) selon modalités définies au règlement de consultation.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Les offres seront remises par voie dématérialisées UNIQUEMENT et devront être déposées, selon les modalités définies au règlement de consultation, à l'adresse suivante : http://provence-alpes-agglo.sudest-marchespublics.com

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 11 Avril 2024 (avis intégral publié au BOAMP)